

□ Colloque

L'école selon Amiens

Robert Chapuis

Des membres du P.S.U. ont participé au récent colloque d'Amiens, à titre personnel ou dans le cadre de diverses organisations syndicales ou politiques. Tel était le cas de Robert Chapuis, qui présenta au colloque un rapport sur la formation permanente des maîtres. Nous lui avons demandé de donner aux lecteurs de Tribune Socialiste les conclusions qu'il tire personnellement de cette rencontre.

A Amiens, l'Association d'Etudes pour l'Expansion de la Recherche Scientifique a fait salle comble : pendant trois jours, les 15, 16 et 17 mars, plus de 500 personnes ont participé aux débats du Colloque qu'elle avait réuni sur les problèmes de la formation des maîtres et de la recherche pédagogique.

Le précédent colloque, celui de Caen, avait suscité bien des controverses : on s'était étonné que 200 scientifiques prétendent légiférer pour l'ensemble de l'enseignement supérieur ; on s'était inquiété des tendances « technocratiques » qui s'y étaient manifestées et l'on voyait en M. Aigrain, alors directeur de l'enseignement supérieur, un porte-parole inquiétant propre à mélanger la voix du gouvernement et celle du Colloque ; n'était-ce pas apporter la caution d'éminents universitaires à la réforme Fouchet ? Comme il se doit, les partisans du *statu quo* dans l'enseignement, qui se défiaient de toute réforme rejoignaient les opposants à la réforme Fouchet, pour faire chorus dans l'hostilité. Cependant les organisateurs du Colloque surent garder leurs distances à l'égard des initiatives gouvernementales et s'ils se félicitèrent de certaines réformes de l'enseignement supérieur scientifique, ils n'apportèrent leur caution ni à M. Aigrain, ni à M. Zamansky.

Ce comportement facilita grandement la préparation du Colloque d'Amiens. Il s'agissait ici en effet de réfléchir non plus seulement à l'enseignement supérieur, mais bel et bien à l'ensemble du problème, par l'intermédiaire des problèmes de la formation des maîtres et de la recherche.

C'est pourquoi, tout naturellement, la préparation du Colloque a fait apparaître de nouveaux problèmes :

- I— les finalités de l'enseignement et les nouvelles tâches des enseignants ;
- I— l'éducation artistique, devenue une sorte de secteur-témoin ;

I— les structures des établissements scolaires.

Quels étaient les participants ? Principalement des membres de l'enseignement supérieur (doyens, professeurs, assistants) de différentes disciplines (mais surtout de sciences et de sciences humaines), des membres de groupes pédagogiques, de toutes tendances, des représentants de l'administration de l'Education Nationale, des directeurs d'écoles normales, des professeurs d'écoles normales, de lycées, de collèges, quelques instituteurs et des représentants officiels, officieux ou observateurs des syndicats d'enseignants ⁽¹⁾, ainsi que de nombreux journalistes (particulièrement M. Girod de l'Ain qui a pris une part importante à la préparation du Colloque). Cette foule, d'abord anonyme, finit peu à peu par se faire reconnaître et l'on vit bientôt des tendances précises se manifester. Rarement même elles furent aussi précises...

Sur la formation des maîtres, c'est le problème des instituteurs qui fit éclater les divergences. Trois conceptions se heurtèrent :

- les partisans du *statu quo*, que l'on trouvait notamment parmi les professeurs de l'enseignement supérieur qui se refusaient à étendre l'enseignement supérieur à l'ensemble des futurs enseignants, quel que soit l'âge auquel ils s'adresseront ;

- les partisans d'une formation « supérieure » des instituteurs, à condition qu'elle leur soit propre et qu'elle corresponde assez exactement, dès le départ, à leur futur métier ;

- les partisans d'une formation commune des maîtres avec une base universitaire qui exclurait toute détermination précise et absolue à l'entrée du supérieur et le remettrait à la fin du premier cycle du supérieur.

Ces derniers estimaient qu'une formation professionnelle ne peut se greffer que sur une formation universitaire digne de ce nom : elle doit donc être relativement spécialisée (ce que n'est pas la formation donnée par les lycées, et ce qu'elle ne doit pas être) et de caractère méthodologique plutôt qu'encyclopédique (ce qui suppose la réforme du premier cycle actuel, particulièrement en faculté de Lettres). On ne peut donner aux enseignants une formation académique qui leur serait propre : ils doivent être d'abord des étudiants comme les autres. Des incitations (tant financières que pédagogiques) vers le métier d'enseignant doivent être données durant les deux premières années du supérieur ; des stages sont également possibles, mais ce serait seulement après le niveau du B.U.E.L. ou du B.U.E.S. que se feraient les distinctions entre ceux qui suivront une maîtrise puis un stage de formation professionnelle et iront enseigner ensuite dans les lycées et ceux qui suivront une formation professionnelle

¹ Le S.N.E.Sup. avait envoyé une forte délégation, conduite par son secrétaire général A. Geismar. La F.E.N. avait envoyé des observateurs, le S.G.E.M. des représentants. Le Syndicat des Directeurs d'Ecole Normale était aussi fortement représenté.

appliquée à l'enseignement élémentaire. Il apparaissait que cette formule était la seule susceptible de préparer tout enseignant à être disponible pour une recherche et apte à, une formation permanente.

Cette formule s'est en grande partie imposée, en incluant l'idée que la formation professionnelle devrait se faire en deux ans sous forme d'un « stage en responsabilité » dans une classe réelle (avec alternance entre des temps d'enseignement et des temps de « formation »). Des Instituts Universitaires de Pédagogie serviraient de base à cette formation professionnelle.

Une autre hypothèse a été avancée et elle pouvait réunir les partisans des deux premières conceptions : elle consisterait à faire un I.U.P. pour les instituteurs sur le modèle des Instituts Universitaires de Technologie. Ce serait finalement aménager le système actuel des Ecoles Normales d'Instituteurs, en le rapprochant de l'enseignement supérieur. Formulée par des représentants de l'administration ministérielle, acceptée par certains instituteurs, cette idée n'a pas été retenue par le Colloque. Mais, en d'autres lieux, cette idée risque fort de faire son chemin...

C'est pourquoi il est essentiel d'insister sur la demande faite par le Colloque d'expérimenter dans les meilleurs délais diverses formules correspondant aux deux aspects qui ont fait l'accord de tous : une formation « fondamentale » et universitaire (qui devrait être de deux ans au moins) et une formation professionnelle adaptée à l'exercice du métier (qui devrait être également de deux ans, sous forme d'un stage en responsabilité).

*
* *

Sur la recherche en éducation, ce furent principalement deux conceptions qui s'affrontèrent :

— pour les uns, la recherche pédagogique doit être liée au système même de l'Education Nationale, et

fatalement à son administration ;

— pour les autres, elle ne saurait être profondément différente du système de la recherche, dans son ensemble : elle doit être distinguée de l'expérimentation pédagogique qu'elle peut cependant utilement inspirer.

Le rapport final s'inspire principalement des tenants de cette seconde tendance, puisqu'il demande :

— des fonds d'intervention venant de différentes sources de financement ;

— une commission de la recherche en éducation auprès du C.N.R.S., chargée de la coordination des activités de recherche ;

— des instituts de recherche en éducation, auprès des universités, donc auprès des lieux de formation initiale et permanente des maîtres ;

— des établissements expérimentaux, avec des statuts particuliers et des missions claires.

Comme on le voit, ce n'est pas un mince débat qui a été ouvert au Colloque d'Amiens. Est-ce à dire qu'il faille en partager toutes les conclusions : certes pas, mais nous ne pouvons que nous féliciter de voir ainsi reprises des préoccupations que le P.S.U. entend bien développer et mettre en action.

L'action ? C'est un mot qui ne fut guère prononcé au Colloque et l'on y mania sans doute davantage l'abstraction que la revendication. Un des participants s'en étonna et demanda à entendre le rapport de la sixième commission : celle des moyens... Il n'y en avait pas, mais certains pouvaient croire que M. A. Peyrefitte, dans la séance de clôture, allait prendre la balle au bond et se faire le rapporteur des moyens que le ministère entend mettre à la disposition de la formation des maîtres et de la recherche en éducation. Ils furent vite détrompés, non seulement le premier problème ne fut même pas évoqué, mais le second servit seulement de justification à la récente création de la commission pédagogique ministérielle. C'était dire exactement le contraire du rapport, ce qui ne pouvait échapper à aucun des participants.